

Site Natura 2000 FR7200676 "Coteaux calcaires de Borrèze"

Résumé non technique

Document d'objectifs



2013



Conservatoire
d'espaces naturels
Aquitaine



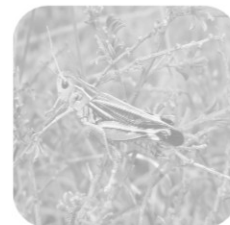
AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE



Site Natura 2000 FR7200676 "Coteaux calcaires de Borrèze"

Résumé non technique

Document d'objectifs



2013

Référence du document :

DUFFAU M., FABRE P., LAVAL J.M., BOISVERT B., 2013, *Document d'objectifs, Site Natura 2000 FR7200676 « Coteaux calcaires de Borrèze » Résumé non technique*, Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine, 17 pages

Illustrations

Azuré du Serpolet (*Maculinea arion*) – M. DUFFAU
Criquet bariolé (*Arcyptera fusca*) – M. DUFFAU
Linaria couché (*Linaria supina*) – M. DUFFAU
Lis martagon (*Lilium martagon*) – M. DUFFAU

Vue partielle du site Natura 2000 (Village de Borrèze) – M. DUFFAU

**DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR7200676
« COTEAUX CALCAIRES DE BORRÈZE »**

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

SOMMAIRE

LE DISPOSITIF EUROPÉEN NATURA 2000.....	1
Qu'est ce que Natura 2000 ?.....	1
Objectifs de la démarche.....	1
Document de référence, Organe de concertation & Outils de gestion d'un site Natura 2000.....	2
LE SITE NATURA 2000 « COTEAUX CALCAIRES DE BORRÈZE ».....	3
Présentation du site Natura 2000.....	3
Caractéristiques générales du site.....	5
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUES ET SOCIO- ÉCONOMIQUES.....	6
Diagnostic écologique.....	6
Diagnostic socio-économique.....	10
MENACES, PRÉCONISATIONS DE GESTION & ENJEUX.....	13
Synthèse des principales menaces pesant sur les HIC du site & Préconisations de gestion.....	13
Enjeux de conservation et Enjeux socio-économiques du site.....	13
OBJECTIFS ET MESURES DE GESTION NATURA 2000.....	14

Qu'est ce que Natura 2000 ?

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la **rareté** ou la **fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats**.

L'objectif de ce réseau s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable en permettant de « **maintenir la biodiversité des milieux en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent** ». Les sites Natura 2000 doivent donc être le lieu d'une **gestion concertée** et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

Sur la base d'inventaires et d'études scientifiques, l'Union Européenne a identifié sur son territoire, les espèces animales, végétales et les milieux « **en danger de disparition** », « **vulnérables** », « **rare**s » ou « **endémiques** ». Estimés « d'intérêt communautaire », ils bénéficient de mesures de conservation au titre de Natura 2000.

La démarche Natura 2000 est née de l'application des Directives européennes « **Oiseaux** » (1979) et « **Habitats faune flore** » (1992). Elles établissent la base du grand réseau écologique européen. Les sites désignés au titre de ces deux directives forment le réseau Natura 2000.

- ✓ la Directive « Habitats, faune, flore » établit un cadre pour les actions communautaires de conservation d'espèces de faune et de flore sauvages ainsi que de leurs habitats. Cette directive répertorie plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection ;
- ✓ la Directive « Oiseaux » propose la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne en ciblant 181 espèces et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière.

Objectifs de la démarche

Avec la constitution du réseau Natura 2000, l'Europe s'est engagée dans la mise en œuvre d'un ambitieux réseau de sites écologiques dont les 2 objectifs sont :

- **Préserver la diversité écologique des territoires tout en conciliant les activités humaines**
- **Valoriser le patrimoine naturel des territoires**

Chiffres clés :

Europe : 27 000 sites, 96 millions d'ha, 18% du territoire de l'U.E.

France : 1 753 sites, 6,9 millions d'ha, 12,55% du territoire français, 4 500 espèces indigènes recensées.

Afin que les partenaires s'approprient les enjeux de Natura 2000, et à travers ceux-ci les enjeux de biodiversité et de développement durable des territoires, la France a fait le choix de la **concertation** : **citoyens, élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, propriétaires terriens, associations, usagers et experts sont associés à la gestion de chaque site.**

La **participation active** de l'ensemble des **acteurs locaux** et le dialogue au sein des comités de pilotage (COPIL) permettent à chacun de mieux dégager à la fois les **enjeux de conservation du patrimoine naturel et les enjeux socio-économiques du territoire**, pour définir des **objectifs de développement durable** afin de proposer une gestion du territoire fondée sur les savoirs et les savoirs-faire des acteurs locaux.



En France, les sites ne sont pas destinés à devenir des « sanctuaires de la nature » où les activités humaines seraient proscrites. La protection de la biodiversité dans ces espaces doit en effet intégrer les intérêts de chacun aussi bien que ceux de la collectivité.

Document de référence, Organe de concertation & Outils de gestion d'un site Natura 2000

Élaboration du Documents d'objectifs

Le DOCOB permet de faire le point, à un instant donné, sur les différents milieux naturels et espèces présents sur un site et leurs interactions avec les activités humaines. Défini pour chaque site Natura 2000, c'est à la fois un document de diagnostic, d'orientations de gestion et de référence pour les acteurs concernés par la vie du site.

Il comporte :

- ✓ une présentation générale du site ;
- ✓ un diagnostic écologique et socio-économique ;
- ✓ une identification des enjeux et des objectifs de gestion ;
- ✓ un programme d'actions de gestion : mesures destinées à permettre le maintien ou la restauration des habitats ou des espèces concernés, moyens financiers d'accompagnement, cahiers des charges des mesures contractuelles ;
- ✓ des annexes (fiches actions, fiches habitats et espèces, cartographie).



Animation du Documents d'objectifs

La mise en œuvre du document d'objectifs est assurée par le travail d'une structure animatrice.

Elle a pour rôle d'animer et de piloter la mise en œuvre du DOCOB; elle est responsable du suivi des objectifs validés par le comité de pilotage du site.

L'animation du site consiste alors à faire vivre celui-ci en favorisant les projets durables de territoire, en utilisant les outils propres à Natura 2000, en informant et sensibilisant les socioprofessionnels et l'ensemble des acteurs sur la manière d'atteindre les objectifs définis dans le DOCOB.

L'animateur a notamment pour missions de :

- ✓ recenser les bénéficiaires potentiels des contrats Natura 2000 ;
- ✓ préparer et suivre les contrats de gestion N2000 ;
- ✓ rédiger les documents techniques et de communication ;
- ✓ préparer et animer les réunions du comité de pilotage et les autres réunions techniques éventuelles ;
- ✓ assurer la coordination entre les différents acteurs locaux et les administrations ...

Le Comité de Pilotage (COPIL)

Chaque site Natura 2000 est doté d'un COPIL qui lui est propre.

Ce comité permet ainsi de **prendre en compte l'ensemble des aspirations des parties prenantes**. Cette participation effective permet d'envisager les solutions et mesures concrètes pour répondre aux objectifs de développement durable de la démarche Natura 2000.



Dans les faits, le comité de pilotage suit l'élaboration du DOCOB à partir du travail de l'Opérateur du site.

Après avoir conduit l'élaboration du DOCOB d'un site, il organise, lors de la phase d'animation, la gestion du site et le suivi de la mise en œuvre des actions décidées dans le cadre du DOCOB.

Membres du COPIL : collectivités territoriales concernées, administrations et établissements publics, représentants de propriétaires, exploitants, et utilisateurs des terrains et espaces inclus dans le site, organisations socioprofessionnelles, organismes exerçant leurs activités dans le domaine de la préservation du patrimoine naturel, etc

Les outils contractuels de gestion

Les contrats Natura 2000 : Démarche **volontaire** qui permet aux personnes physiques et morales de droit privé ou de droit public, de **s'engager concrètement en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaire**. Les cahiers des charges des contrats Natura 2000 définissent les **actions de gestion** à mettre en œuvre conformément au DOCOB ainsi que la nature et les modalités de versement des aides.

Il existe 3 types de contrats Natura 2000 mobilisables :

- ✓ les contrats Natura 2000 forestiers ;
- ✓ les contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers, dits « ni-ni » ;
- ✓ les contrats Natura 2000 agricole – MAEt

La Charte Natura 2000 : elle constitue l'autre volet de la politique contractuelle et volontaire de Natura 2000. A la différence des contrats, la charte ne prévoit pas de contrepartie financière.

Cet outil permet aux signataires de **s'engager dans la démarche Natura 2000 sans nécessiter un lourd investissement personnel et financier**. Elle consiste en une liste d'engagements et de recommandations qui contribuent à atteindre les objectifs de conservation ou de restauration des habitats naturels et des espèces définis dans le Document d'objectifs.

LE SITE NATURA 2000 « COTEAUX CALCAIRES DE BORRÈZE »

Présentation du site Natura 2000

Le site Natura 2000 FR7200676 « Coteaux calcaires de Borrèze » se situe au nord-est de la région Aquitaine, dans la partie sud-est du département de la Dordogne (24), en limite avec le département du Lot (46), à environ 20 km à l'est de Sarlat-la-Canéda. Il appartient à la région naturelle dite du Périgord Noir. Le site couvre un ensemble de coteaux calcaires plus ou moins pentus et plus ou moins boisés aux expositions variées.

Fiche d'identité du site Natura 2000

x	NOM OFFICIEL DU SITE NATURA 2000 : Coteaux calcaires de Borrèze	x	SUPERFICIE OFFICIELLE (FSD) DU SITE NATURA 2000 : 366 ha
x	NUMÉRO OFFICIEL DU SITE NATURA 2000 : FR7200676	x	SUPERFICIE DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE : 502,36 ha
x	DATE DE TRANSMISSION DE LA ZSC (pSIC, SIC) : 31/07/2003	x	SUPERFICIE DU SITE NATURA 2000 VALIDÉE EN COMITÉ DE PILOTAGE (04/11/2013) : 415,15 ha
x	DÉSIGNÉ AU TITRE DE LA DIRECTIVE : « Habitats, faune, flore » 92/43/CEE	x	ALTITUDE MOYENNE : 215 m
x	LOCALISATION DU SITE NATURA 2000 : - région Aquitaine - département de la Dordogne	x	COMMUNES CONCERNÉES : - Borrèze - Salignac-Eyvigues - Simeyrols
x	PRÉFET COORDINATEUR : Préfet de la Dordogne		
x	PRÉSIDENT DU COMITÉ DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 DÉSIGNÉ PENDANT LA PÉRIODE DE L'ÉLABORATION DU DOCOB : Préfet du département de la Dordogne		
x	STRUCTURE PORTEUSE : État		
x	OPÉRATEUR : Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine		
x	PRESTATAIRES TECHNIQUES : Chambre d'Agriculture de la Dordogne		
x	DATE DE L'ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU COPIL : 25/07/2011		

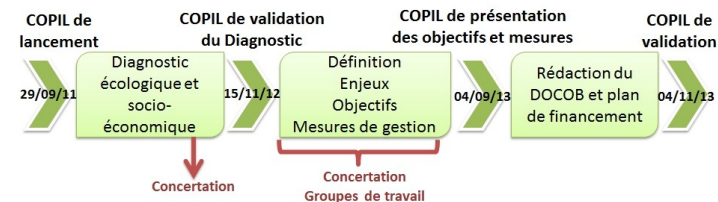
Pourquoi un site Natura 2000 sur ce territoire ?

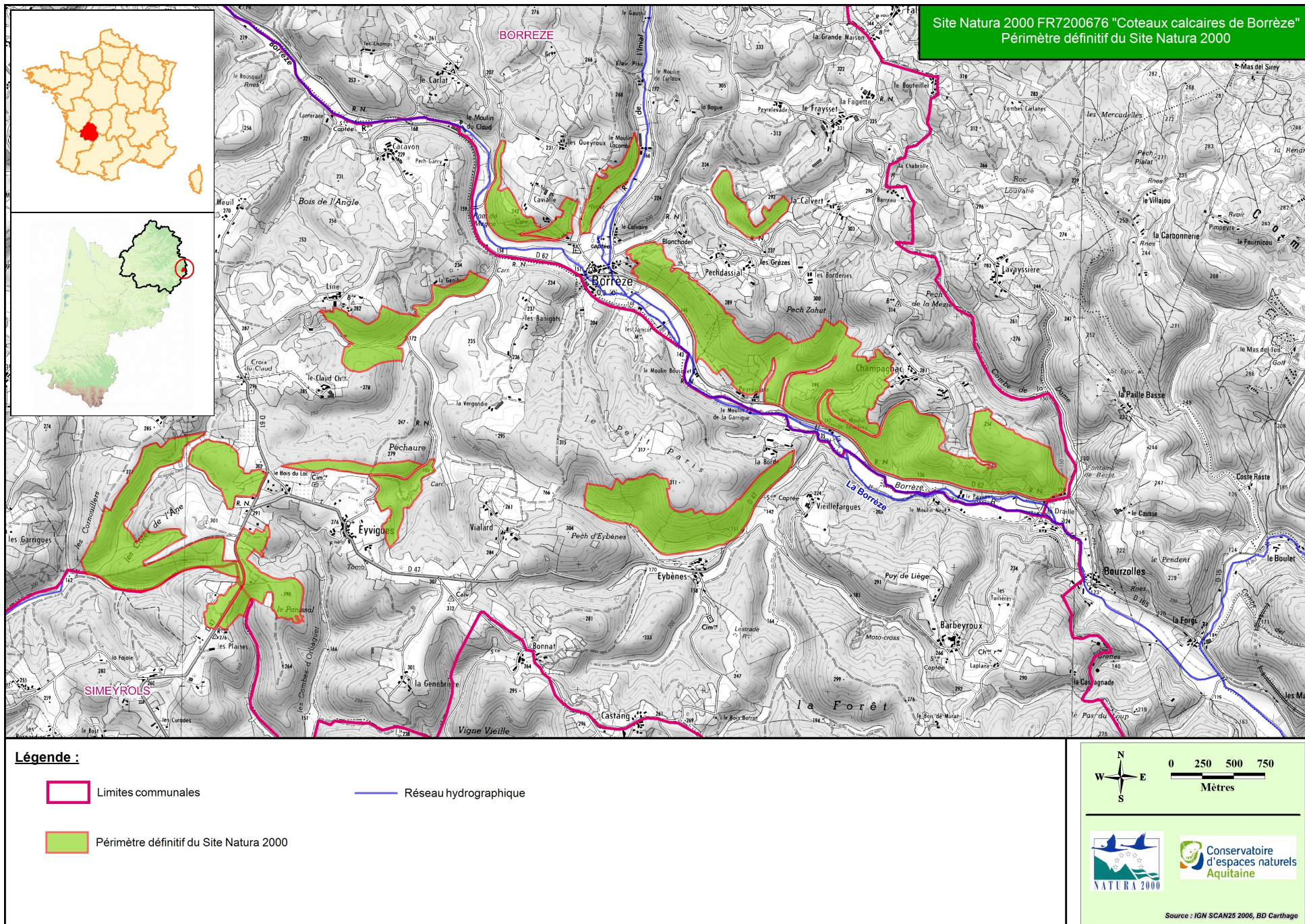
Le site Natura 2000 « Coteaux calcaires de Borrèze » a été proposé comme Site d'Importance Communautaire (pSIC) en raison de la **présence de la succession dynamique de végétation sur coteaux calcaires**. Ces milieux en régression présentent une **flore et une faune caractéristiques**, aux tendances parfois méditerranéennes, qui concourent à faire de ce site Natura 2000 un territoire à forte valeur patrimoniale et paysagère où les enjeux de conservation sont primordiaux.

En effet, l'intérêt principal du site réside en la **présence de complexes d'habitats naturels ouverts et semi-ouverts (pelouses sèches, landes, fruticées)** résultants notamment de l'existence d'activités agricoles extensives traditionnelles.

Or, la problématique essentielle de ces habitats est liée à la **dynamique de fermeture (embroussaillement, boisement) qui s'installe suite à la disparition de ces pratiques traditionnelles** (élevage, culture de la vigne, entretien des bois) qui maintenaient des paysages ouverts favorables à l'expression d'une biodiversité actuellement en déclin. Dans ce contexte de déprise agricole, **c'est l'existence même de ces habitats sur le site et des espèces qui leurs sont associées** qui est remise en cause.

Calendrier

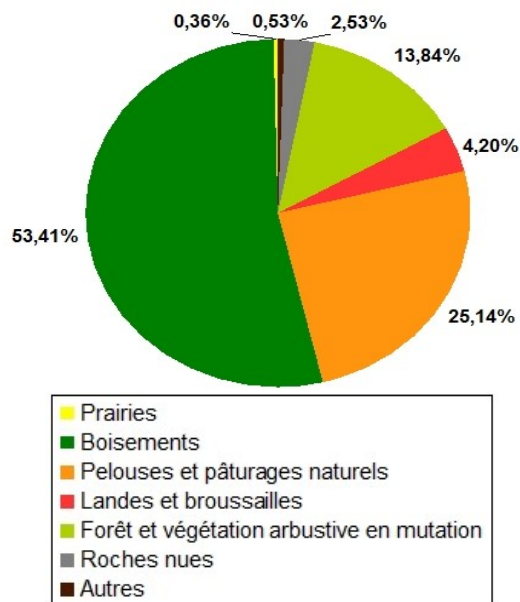




Caractéristiques générales du site

Occupation du sol

- ✓ Le Périmètre du site Natura 2000 est à dominante forestière avec **53% de surfaces boisées**.
- ✓ Les « **Pelouses et pâturages naturels** » et les « **Landes et broussailles** » (type landes à genévrier qui constituent les faciès d'embuissonnement des pelouses) représentent une part importante de l'occupation du sol sur le site (**environ 30%**).
- ✓ **Environ 13%** du territoire est classé en « **Forêt et végétation arbustive en mutation** ». Ce résultat est caractéristique d'une dynamique de végétation de fermeture des habitats de pelouses sèches.
- ✓ Les **éboulis (roches nues)** sont représentés dans une moindre mesure, n'occupant que **2,63%** du site.
- ✓ Les surfaces de territoires artificialisés et de terres agricoles sont négligeables voir inexistantes sur le périmètre.



Géologie

Le site se situe en limite entre les unités paysagères dites des « **Causse périgourdins** » (dominés par les formations calcaires du jurassique) et du « **Périgord sarladais** » (dominé par les formations calcaires du crétacé). Ces dernières, plus jeunes recouvrent les premières. Le calcaire jurassique est compact et forme des causses, le calcaire crétacé est plus friable et n'en forme pas.

Le calcaire jurassique est caractéristique des formations du Haut Quercy (Causse de Martel jouxtant le site) qui se prolongent à l'Est du département de la Dordogne formant ainsi les Causse périgourdins.

Hydrographie

La Borrèze prend sa source sur la commune de Paulin dans le département de la Dordogne à 280 mètres d'altitude. Elle traverse le village de Borrèze puis pénètre dans le département du Lot où elle arrose les quartiers est de Souillac avant d'obliquer brusquement vers le nord-est. Elle rejoint enfin la rivière Dordogne en rive droite deux kilomètres à l'ouest de Souillac. En rive gauche, elle est alimentée par trois ruisseaux : l'Inval, le Boulet et la Blagour.

Elle serpente le long de la vallée sur une **distance d'environ 22 km** et marque la limite entre les communes de Borrèze et Salignac-Eyvigues.

Données climatiques

Le climat est de type océanique dégradé. Le régime des précipitations est dicté par la circulation de masses d'air océaniques depuis l'Atlantique. Néanmoins, la proximité du Massif Central et son influence continentale apportent localement des singularités.

Les amplitudes thermiques sont sensiblement plus importantes que sur les marges littorales en raison des hivers plus frais, expliqués par l'influence de la continentalité et la proximité du massif montagneux.

Diagnostic écologique

Faune /Flore

Espèces patrimoniales, protégées et d'intérêt communautaire

Le diagnostic écologique a permis d'identifier un certain nombre d'espèces faunistiques et floristiques, témoignant de la richesse biologique du site Natura 2000. Le site accueille notamment le **Lézard ocellé** (*Timon lepidus*), le plus grand lézard d'Europe protégé nationalement mais également une espèce d'orthoptère très localisée et rare en Dordogne, le **Criquet bariolé** (*Arcyptera fusca*). En terme de flore, on peut citer parmi les espèces protégées et patrimoniales rencontrées sur le site, l'**Euphorbe de Séguier**, l'**Ibérus amer**, la **Laitue vivace**, la **Leuzée conifère**, la **Spirée à feuille de millepertuis**, le **Lis martagon**, ...

Certaines espèces sont identifiées comme **Espèce d'intérêt communautaire (EIC)**. Elles sont mentionnées aux annexes II, IV ou V de la directive « Habitat », et sont considérées comme « en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle » ou « vulnérable », c'est-à-dire dont le passage dans la catégorie des espèces en danger est jugé probable ou « rare » ou encore « endémique ».

L'**Azuré du serpolet** (*Maculinea arion*), papillon diurne inscrit à l'annexe IV, a été contacté plusieurs fois au cours des prospections.



Habitats naturels

Notion d'habitat naturel et d'Habitat d'intérêt communautaire

Un **habitat naturel** est un ensemble non dissociable constitué :

- ✓ d'un compartiment stationnel (conditions climatiques régionales et locales, matériau parental et sol, géomorphologie propriétés physiques et chimiques des sols) ;
- ✓ d'un groupement végétal ;
- ✓ d'une faune associée.

Il peut s'agir d'un grand type de milieu (estuaire, grand cours d'eau, ...) ou d'écosystèmes plus restreints (tourbières, pelouses sèches, landes, ...). Certains de ces habitats naturels sont qualifiés d'intérêt communautaire et sont alors mentionnés à l'annexe I de la Directive « Habitats, faune, flore ».

Les habitats reconnus d'intérêt communautaire sont des milieux naturels considérés comme étant « en danger de disparition au sein de leur aire de répartition naturelle » ou ayant « une aire de répartition naturelle réduite par suite de leur régression ou en raison de leur aire intrinsèquement restreinte » ou encore constituant « un exemple remarquable de caractéristiques propres à l'une ou à plusieurs des cinq régions biogéographiques ».

Bilans des habitats naturels du site

Nombre d'habitats inventoriés : 23

Nombre de HIC : 5, soit en surface 35,6% du site :

- x 5130 - Formations à *Juniperus communis* sur landes et pelouses calcaires ;
- x 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaire (Festuco-brometalia)
- x 5110 - Formations stables xéro-thermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses ;
- x 8130 - Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles ;
- x 9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion.

Pelouses sèches sur calcaire

CODE EUR27 : 6210

NOM EUR27 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires

SURFACE SUR LE SITE : 97,39 ha

ÉTAT DE CONSERVATION : Moyen

NIVEAU D'ENJEU : Majeur



Description

Formations herbacées dominées par une végétation rase qui se développent dans des conditions très strictes : sécheresse extrême, pente forte, sol peu épais et instable, substrat géologique calcaire.

Un certain nombre de ces pelouses, développées sur des stations impropres à l'implantation de ligneux, telles certaines corniches ou pentes rocheuses, sont des formations originelles naturellement stables, qualifiées de primaires. La grande majorité d'entre elles sont cependant d'origine secondaire. Elles résultent d'une déforestation, généralement ancienne, suivie par du pâturage extensif ou, plus rarement, par la pratique régulière de la fauche. Certaines enfin, dites tertiaires, peuvent se développer sur des terrains anciennement cultivés suite à l'instauration d'une utilisation pastorale extensive régulière.

Valeur patrimoniale

Les habitats de pelouses abritent de nombreuses espèces floristiques patrimoniales, rares ou protégées, parmi lesquelles plusieurs espèces d'orchidées mais également *Iberis amara*, *Leuzea conifera*, *Lactuca perennis* ... Ces pelouses sont aussi le refuge de nombreuses espèces à tonalité méditerranéenne.

Au niveau de la faune, ces habitats présentent un grand intérêt pour l'entomofaune (Damier de la succise par exemple). De plus, ils constituent la majeure partie du biotope local du Lézard ocellé.

Lorsque ces pelouses sont associées à un voile de genévriers, l'ensemble forme des complexes structuraux à forte valeur paysagère et écologique.

Dynamique naturelle

Milieus vulnérables face aux modifications des pratiques agricoles (diminution du pastoralisme itinérant). L'abandon de ces pratiques pastorales conduit peu à peu à une fermeture des milieux (envahissement par les graminées sociales type *Brachypodium pinnatum* puis colonisation par des espèces de fourré).

La plupart de ces pelouses ne peuvent ainsi se maintenir sans la poursuite du pâturage avec une pression pastorale adaptée et, en cas d'abandon agro-pastoral définitif, elles sont vouées à évoluer sous l'effet d'un embroussaillage plus ou moins rapide, prélude au lent retour de la chênaie pubescente.

Landes à Genévriers

CODE EUR27 : 5130

NOM EUR27 : **Formations à *Juniperus communis* sur landes et pelouses calcaires**

SURFACE SUR LE SITE : **35,26 ha**

ÉTAT DE CONSERVATION : **Moyen**

NIVEAU D'ENJEU : **Important**



Description

Formations ligneuses sempervirentes dominées par le Genévrier commun (*Juniperus communis*). Peu sensible au froid, résistant à la sécheresse, peu exigeant quant à la nature du sol, l'espèce forme des ensembles qui s'installent fréquemment dans les pelouses calcaires colonisant préférentiellement les surfaces anciennement pâturées sur lesquelles la diminution des pratiques pastorales a permis la propagation de ce type d'habitat. L'habitat se présente souvent sous la forme d'un voile au sein des pelouses sèches mais on le retrouve également sous forme « pure ».

Valeur patrimoniale

Ces formations abritent une faune diversifiée (lépidoptères, orthoptères, ...).

En association avec des formations de pelouses, ces habitats forment des paysages pastoraux très originaux.

Dynamique naturelle

Les landes à genévriers secondaires (habitats associés aux systèmes pastoraux extensifs hérités des traditions de parcours) occupent une place bien précise dans les successions post-pastorales. En effet, le genévrier est une espèce particulièrement héliophile qui ne supporte pas la concurrence arbustive et se retrouve rapidement éliminé dans les phases de développement des fourrés et manteaux arbustifs préparant l'arrivée de la forêt thermophile.

Landes à Buis

CODE EUR27 : 5110

NOM EUR27 : **Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses**

SURFACE SUR LE SITE : **0,39 ha**

ÉTAT DE CONSERVATION : **Moyen**

NIVEAU D'ENJEU : **Modéré**



Description

Les buxaies calcicoles sont présentes sur des sols peu épais et caillouteux, aux bilans hydriques très déficitaires. Elles s'installent généralement sur des pentes fortes rocheuses ou sur des sols superficiels en situation chaude (exposition sud) mais aussi en sommet de corniches calcaires. Elles proviennent de la colonisation de pelouses calcaires, et de milieux plus rocailleux constituant sur le site des mosaïques d'habitats.

Valeur patrimoniale

Ces formations abritent une faune diversifiée (lépidoptères, orthoptères, ...).

En association avec des formations de pelouses, ces habitats forment des paysages pastoraux très originaux.

Dynamique naturelle

Elles dérivent de la colonisation de pelouses sèches de corniches rocheuses et constituent sur le site des mosaïques avec des végétations herbacées disséminées de pelouses xérophiles. Sur sol plus profond, les buxaies évolueront vers des chênaies pubescentes.

Éboulis calcaires

CODE EUR27 : 8130

NOM EUR27 : **Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles**

SURFACE SUR LE SITE : **7,52 ha**

ÉTAT DE CONSERVATION : **Moyen**

NIVEAU D'ENJEU : **Modéré**



Description

Communautés se développant sur des éboulis carbonatés à granulométrie variable, le plus souvent en situations assez chaudes. Pierriers issus de l'altération du substrat géologique.

Végétation faiblement à moyennement recouvrante et caractérisée par des espèces spécialisées bien adaptées à la mobilité du substrat. Milieu en contact ou interpénétré par des formations de pelouses sèches.

Valeur patrimoniale

Habitat remarquable sur le site en raison des espèces qui le constituent, de sa grande rareté départementale et du fait qu'il correspond à une combinaison floristique qui ne semble pas avoir été décrite ailleurs en Dordogne et qui pourrait donc être propre à la zone.

Dynamique naturelle

Suivant les stations, lente colonisation par la végétation de pelouse xérophile contiguë ou par des arbustes pionniers (noisetiers notamment), dont l'implantation ne change pas radicalement la composition de l'habitat tant qu'ils restent disséminés et ne bloquent pas fortement la mobilité du substrat.

Hêtraies calcicoles

CODE EUR27 : 9150

NOM EUR27 : **Hêtraies calcicoles médio - européennes du *Cephalanthero - Fagion***

SURFACE SUR LE SITE : **7,4 ha**

ÉTAT DE CONSERVATION : **Moyen**

NIVEAU D'ENJEU : **Modéré**



Description

Habitats positionnés sur des versants abrupts en exposition nord. Litière généralement épaisse.

Le hêtre est l'espèce dominante dans la strate arborescente mais le Chêne pubescent et l'Alisier blanc sont aussi représentés. La strate arbustive se caractérise par le Cerisier de Sainte-Lucie, le Cornouiller mâle et l'Érable de Montpellier mais aussi par des espèces plus mésophiles telles le Cornouiller sanguin.

Valeur patrimoniale

Habitats peu connus et rares en Dordogne, hébergeant notamment le Lis martagon protégé sur le département.

Dynamique naturelle

Formation stable dans le temps.

Diagnostic socio-économique

Il s'agit de l'analyse de toutes les activités sociales, économiques et culturelles présentes sur le site ; état des lieux, liens avec les enjeux écologiques et perspectives. Son objectif est de mieux comprendre le contexte historique et actuel du territoire afin d'appréhender plus clairement la gestion et l'animation du site en fonction de l'existant, des acteurs et de leurs contraintes qui peuvent être économiques, sociales ou même environnementales.

N.B. : le diagnostic socio-économique a été réalisé à l'échelle des communes concernées par le site Natura 2000. Il est en effet intéressant de replacer le site Natura 2000 dans un contexte socio-économique plus large.

Cadre de vie, Foncier & Activités

Démographie & Population active

- ✓ *Évolution de la population* : Le solde naturel négatif est compensé par un solde migratoire positif qui conduit à un accroissement de la population mais la moyenne d'âge des nouveaux arrivants ne se traduit pas par un rajeunissement de la population.
- ✓ *Densité de population* : Malgré une progression importante au cours de la période 1999-2009, toutes les communes du territoire ont une **densité de population nettement plus faible que la moyenne départementale**, particulièrement sur la commune de Borrèze où elle est presque 4 fois inférieure. Ce constat s'explique par l'éloignement relatif des principaux pôles urbains.
- ✓ *Catégories socioprofessionnelles et population active* : **Avec 68% des emplois totaux, le domaine tertiaire prédomine** largement. Les emplois sont particulièrement liés au développement du tourisme et des services en milieu rural (assistance aux personnes âgées, services à domicile ...). **L'agriculture occupe environ 18,5%** des emplois, contre seulement 7,3% dans l'ensemble du département. Ceci illustre le **caractère rural et la vocation agricole du territoire**.

Aspects fonciers

- ✓ *Document d'urbanisme* : Les 3 communes disposent d'une carte communale opposable, document d'urbanisme simplifié, validée par l'administration.
- ✓ *Urbanisme* : 214 constructions ont été démarrées entre 2000 et 2011, dont 64% sur la commune de Salignac-Eyvigues. Ce chiffre est très élevé au regard de la population du territoire (1722 habitants en 1999). **Il exprime une forte pression foncière et une tendance à l'artificialisation des sols.**

Activités de pleine nature

- ✓ *La chasse* : On recense 2 sociétés communales de chasse et 1 groupement cynégétique sur le territoire d'étude, qui gèrent 45% du territoire de chasse. Le reste du territoire est géré par des chasses privées ou des conventions de chasse. D'une manière générale, **la fermeture du paysage entraîne un lieu propice pour la fréquentation du grand gibier, au détriment du petit gibier. La fédération de chasse est favorable aux actions qui contribuent à la réouverture du milieu dans les secteurs en déprise, et notamment au pastoralisme.**
- ✓ *La randonnée* : Les 3 communes du site sont équipées de 260 km de chemins de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Ces aménagements ont été réalisés pour répondre à une demande, autant locale que touristique.
- ✓ *Activités motorisées* : Depuis 1991, le hors piste est interdit, ce qui limite les risques de dégradation des sites naturels tels que Natura 2000, même si lors de la phase de cartographie de terrain **plusieurs traces de passage hors piste ont été recensées.**

Activités économiques

Activités agricoles

- ✓ **Nombre d'emplois** : L'agriculture représente 18,5% des emplois sur les 3 communes étudiées. Toutefois en 10 ans, le **territoire a perdu 22% de ses exploitations agricoles**.
- ✓ **Age des exploitants** : 62% d'entre eux ont plus de 50 ans. Cependant, la proportion reste comparable à la moyenne départementale. La tranche des moins de 40 ans ne représente que 9%. **Dans les 10 ans à venir, si la tendance reste stable, près de 50% des exploitations présentes sur le territoire risquent de disparaître.**
- ✓ **SAU** : Sur les 3 communes du site, la surface agricole utile (SAU) moyenne des exploitations varie entre 14,5 et 23 ha. Elle est jusqu'à 2,5 fois plus faible que la moyenne départementale. **Le territoire a perdu 14% de sa SAU entre 2000 et 2010.** La chute est nettement plus élevée qu'à l'échelle du département, en raison notamment de la **pression foncière liée à l'urbanisme et du contexte agricole local avec des systèmes tabac-lait fortement fragilisés** par la conjoncture actuelle.
- ✓ **Activités de production** : **Les exploitations d'élevage sont largement dominantes.** Pour autant, le **nombre d'élevages, toutes catégories confondues, régresse sur le territoire.** Entre 2000 et 2011, les effectifs de vaches allaitantes et de vaches laitières chutent de 21% et de 36%, soit respectivement des diminutions de cheptel 6 et 2 fois plus importantes que la moyenne départementale.
En élevage ovin, les effectifs ont chuté de 34% sur le territoire en l'espace de 4 ans seulement (entre 2007 et 2011). La chute est deux fois plus rapide qu'à l'échelle du département.

Activités agricoles sur le site Natura 2000

Après plusieurs étapes d'ajustement du périmètre Natura 2000, le périmètre proposé et validé en COPIL, **exclut l'ensemble des parcelles à vocation agricole et se concentre uniquement sur les coteaux calcaires.**

Au jour d'aujourd'hui, ces espaces en déprise ne sont plus exploités et donc plus entretenus notamment par le pâturage d'animaux (ovins, bovins). **Les habitats de pelouses sèches, de landes et d'éboulis sont en conséquence soumis à un embroussaillage puis un boisement progressif. A terme, en l'absence de gestion, ces habitats risquent de disparaître.**

Allier de nouvelles pratiques d'élevage avec la reconquête des paysages

Les éleveurs s'interrogent de plus en plus sur les moyens de pérenniser leur activité. Avec l'appui du CRDA du Périgord Noir, des éleveurs se sont



rapprochés des élus du Sud-Périgord en recherche de solutions pour **limiter la déprise agricole sur les coteaux calcaires et causses**, afin de conduire, depuis l'été 2011, une action expérimentale de **remise en place de pastoralisme sur des secteurs en cours d'embroussaillage.**

Grâce à cette expérience et à la communication qui a été faite, les éleveurs sont maintenant sollicités, y compris sur le territoire d'étude, par des propriétaires de bois, landes, prairies, qui n'ont pas d'autre **perspective de valorisation ou d'entretien.**

Le pastoralisme est donc en voie de développement et peut offrir une solution au maintien des pelouses calcaires dans les zones Natura 2000.

Un classement en zone pastorale a été obtenu sur les causses du département. Elle permettra de structurer le foncier en déprise au travers d'associations foncières pastorales, de créer des groupements pastoraux qui régulariseront la situation des éleveurs pâturant hors de leur parcellaire, et de bénéficier d'aides spécifiques.

Autres activités économiques

Activités sylvicoles

- ✓ **L'activité sylvicole n'est pas très développée sur le site.** Globalement, il ne s'agit pas d'une forêt de production. Le contexte de coteaux calcaires sur lesquels sont implantées notamment les chênaies pubescentes ne permet pas, dans la plupart des cas, la mécanisation et donc l'exploitation sylvicole des parcelles. Seules quelques rares éclaircies témoignent d'un besoin ponctuel d'un propriétaire pour sa consommation en bois de chauffage.
L'impact de l'activité sylvicole sur les habitats du site Natura 2000 est donc faible, si ce n'est **quelques plantations de résineux sur les coteaux calcaires qui tendent à se disséminer participant ainsi à la fermeture des milieux.**

Activités industrielles

Les activités industrielles sont peu développées sur le territoire.

- ✓ *Carrière d'extraction* : 3 carrières d'extraction de calcaire sont en activité, dont **1 située au sein du site Natura 2000**. Les principaux impacts des carrières à ciel ouvert, sont la **destruction directe des habitats naturels**, les vibrations et les bruits liées aux tirs de mines et à la circulation des engins de transport, l'émission de poussières, les pollutions accidentelles liées au ruissellement des eaux pluviales chargées en matières en suspensions. Cependant ces impacts restent faibles sur les site Natura 2000.
- ✓ *Projet d'exploitation de gaz schiste* : Le Périgord Noir est concerné par deux permis d'exploration de gaz de schiste : le permis dit « de Cahors » qui impacte la partie sud de la commune de Simeyrols et le permis dit « de Brive » concernant le secteur nord de Simeyrols, Salignac-Eyvigues et Borrèze.

Activités touristiques

- ✓ La plupart des sites les plus visités du département se situent en Périgord Noir. Les principales destinations se concentrent autour de Sarlat, la vallée de la Dordogne avec ses châteaux et ses villages escarpés, et la vallée de la Vézère avec ses sites préhistoriques. **Ce « triangle d'or » génère une attractivité importante qui profite aux zones périphériques.**
- ✓ Le territoire est très riche par son habitat (bâtisses ou villages de caractère dans toutes les communes), son petit patrimoine et son paysage. Ce sont autant de raisons qui participent à la fidélisation d'une clientèle touristique attirée par les vieilles pierres et la nature, ce qui nécessite des aménagements et des structures adaptées pour limiter l'impact que peut avoir cette activité sur l'environnement et canaliser le flux touristique.
- ✓ Plusieurs associations locales développent des activités pour recenser, mettre en valeur et faire découvrir le patrimoine architectural, culturel et naturel. La démarche Natura 2000 s'intègre bien dans l'approche environnementale et patrimoniale de ces associations, potentiels acteurs du territoire.



MENACES, PRÉCONISATIONS DE GESTION & ENJEUX

Synthèse des principales menaces pesant sur les HIC du site & Préconisations de gestion

MENACES	CONSEQUENCES
Dynamique naturelle de végétation sur coteaux calcaires	Embroussaillage Colonisation par les ligneux
Abandon et disparition des pratiques de gestion dites traditionnelles (pâturage extensif par parcours)	Évolution vers les fourrés puis la forêt Fermeture progressive des milieux ouverts / semi-ouverts Banalisation des paysages
Déprise agricole	Perte de biodiversité Risque d'incendies accrus
Modification des pratiques agricoles (amendement, mise en culture)	Destruction / Disparition des habitats Banalisation du cortège floristique
Extension urbaine / Création de carrière	Destruction / Disparition des habitats
Aménagement bords de route / Prélèvements de matériaux	Destruction / Disparition des habitats
Plantations de feuillus (installation de truffières) Plantation de résineux	Travail du sol / Acidification du sol / Fermeture des milieux / Colonisation par le Pin / Disparition des habitats
Coupe à blanc / Exploitation sylvicole intensive	Modification des conditions stationnelles (luminosité / température) et modifications du cortège floristique Éventuellement disparition des habitats

Préconisations pour la gestion

- x Restaurer mécaniquement les pelouses sèches et landes envahies par les fourrés arbustifs, (débroussaillage / bûcheronnage, ...)
- x Entretien des milieux par débroussaillage et maîtriser la colonisation par les ligneux
- x Entretien des milieux par remise en place de pâturage extensif
- x Éviter toute intervention dans les zones d'éboulis (pas de création de carrière, de chemin)
- x Éviter la fréquentation des éboulis par les véhicules tout-terrain motorisés
- x Préserver l'intégrité des boisements de hêtre sur le site
- x Proscrire les plantations ou la transformation des peuplements en essences différentes de celles du cortège de l'habitat
- x Proscrire les coupes à blanc des hêtraies
- x Réaliser ponctuellement de petites éclaircies sur les landes
- x Maintenir des mosaïques d'habitats
- x Recéper périodiquement le buis (la régénération du milieu)

Enjeux de conservation et Enjeux socio-économiques du site

Enjeux liés aux habitats d'intérêt communautaire :

- Limiter/enrayer la fermeture des milieux ouverts et semi-ouverts sur coteaux calcaires ;
- Maintenir les boisements d'intérêt communautaire.

Enjeux plus globaux liés à la présence de coteaux calcaires :

- Reconquérir les paysages ;
- Préserver la faune et la flore patrimoniales et/ou protégées caractéristiques de ces milieux.

Enjeux liés aux activités agricoles :

- Favoriser la gestion des milieux ouverts / semi-ouverts par pâturage ;
- Aider à la remise en place d'une activité pastorale extensive sur les coteaux calcaires ;
- Travailler à la création d'Associations Foncières Pastorales.

Trois objectifs de site, déclinés en objectifs opérationnels et en actions, ont été définis.

✓ **Conserver / Gérer les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial**

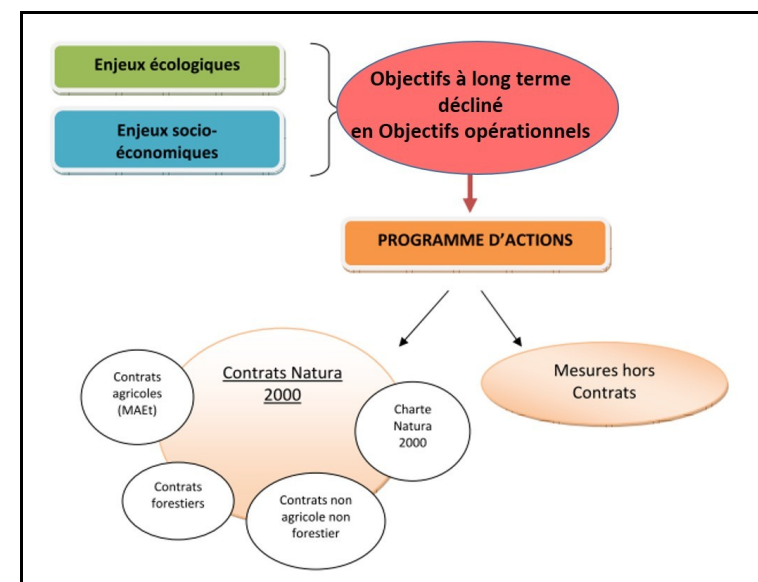
Cet objectif doit conduire à la mise en place des mesures nécessaires au maintien, voire à la reconquête, du patrimoine naturel pour lequel le site est proposé au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore ».

✓ **Améliorer les connaissances, mettre en place les suivis et évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces à enjeux**

Les mesures découlant de cet objectif doivent permettre le suivi de l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, afin de mesurer l'efficacité et/ou la pertinence des mesures de gestion mises en œuvre. Pour certaines espèces (insectes, reptiles) et certains habitats, une amélioration des connaissances concernant les populations ou les rattachements phytosociologiques est souhaitable.

✓ **Communiquer et animer le DOCOB**

Cet objectif vise la découverte et l'intégration du patrimoine naturel dans un projet de promotion et de développement touristique global. Il met également en avant le besoin de mettre à disposition des usagers et du public des outils assurant une meilleure connaissance du patrimoine naturel et la justification des politiques de conservation des milieux naturels. Enfin, le DOCOB est un document amené à évoluer dans le temps. Il doit servir de ligne de conduite pour la phase d'animation. Il est donc indispensable d'assurer sa mise en application afin d'en faire un outil opérationnel, notamment par la mise en œuvre des outils de gestion proposés.



O₁ - Conserver les habitats d'intérêt communautaire				
Obj. Opé.	Opérations du DOCOB	Actions	Code Action	Priorité
O₁₁	Milieux ouverts - Maintien de l'ouverture des habitats	Milieux ouverts - Maintien de l'ouverture des habitats - Entretien mécanique/manuel	PS1_N2000 PS1_MAET	1
		Milieux ouverts - Maintien de l'ouverture des habitats - Entretien par gestion pastorale	PS2_N2000 PS2_MAET	1
	Milieux moyennement embroussaillés - Ouverture et maintien de l'ouverture des habitats	Milieux moyennement embroussaillés - Ouverture et maintien de l'ouverture des habitats - Entretien mécanique/manuel	PS3_N2000 PS3_MAET	1
		Milieux moyennement embroussaillés - Ouverture et maintien de l'ouverture des habitats - Entretien par gestion pastorale avec complément d'entretien mécanique/manuel	PS4_N2000 PS4_MAET	1
	Milieux fortement embroussaillés - Restauration et maintien de l'ouverture des habitats	Milieux fortement embroussaillés - Restauration et maintien de l'ouverture des habitats - Ouverture et entretien mécanique/manuel	PS5_N2000 PS5_MAET	1
		Milieux fortement embroussaillés - Restauration et maintien de l'ouverture des habitats - Ouverture et entretien par gestion pastorale avec complément d'entretien mécanique/manuel	PS6_N2000 PS6_MAET	1
	Aide à la mise en place d'une gestion extensive par pâturage	Équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique	PS7_N2000	1
O₁₂	Maintien de vieux arbres (Hêtres) au sein des boisements	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	FH1_N2000	2
	Préservation de l'intégrité des boisements et des espèces associées	Mise en défens de types d'habitats d'intérêt communautaire	FH2_N2000	3
		Investissements visant à informer les usagers de la forêt	FH3_N2000	3

O₂ - Améliorer les connaissances, mettre en place le suivi et évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces à enjeux

Obj. Opé.	Opérations du DOCOB	Actions	Code Action	Priorité
O ₂₁	Amélioration des connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Compléments d'inventaire sur les habitats naturels d'intérêt communautaire	AC1	2
		Recherche et inventaire de populations de lépidoptères de l' annexe II et IV de la DH (Damier de la Succise, Azuré du Serpolet)	AC2	2
	Amélioration des connaissances sur les espèces faunistiques et floristiques protégées et/ou patrimoniales	Définition des cortèges d'orthoptères des coteaux calcaires	AC3	3
		Autres inventaires faunistiques et floristiques complémentaires	AC4	3
O ₂₂	Élaboration et mise en œuvre des indicateurs et des protocoles de suivi	Suivi de l'évolution de la surface des habitats d'intérêt communautaire	SE1	1
		Suivi de la richesse floristique des habitats d'intérêt communautaire	SE2	2
		Suivi des populations de lépidoptères de l' annexe II et IV de la DH (Damier de la Succise, Azuré du Serpolet)	SE3	2
		Suivi et évaluation des populations de Lézard ocellé	SE4	2
		Suivi des « bio-indicateurs orthoptères »	SE5	3
	Évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces	Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire	SE6	1

O₃ - Communiquer et animer le DOCOB

Obj. Opé.	Opérations du DOCOB	Actions	Code Action	Priorité
O ₃₁	Sensibilisation à la découverte du site et de ses richesses en partenariat avec les associations et les collectivités	Animation, sensibilisation du public (animations, accompagnement de manifestations existantes)	VA1	2
		Conception et réalisation d'un sentier de découverte ou d'interprétation	VA2	2
		Conception et réalisation de livret d'accompagnement au sentier, brochures, ...	VA3	2
O ₃₂	Préparation à la mise en œuvre du Document d'Objectifs	Appropriation du DOCOB	AN1	1
		Identification des ayants-droits sur le site	AN2	1
		Information et communication sur les mesures de gestion	AN3	1
		Identification des besoins financiers	AN4	1
		Aide au montage d'une Association Foncière Pastorale (AFP)	AN5	1
		Adaptation aux nouveaux dispositifs (MAEt et Contrats Natura 2000)	AN6	1
	Mise en œuvre des mesures contractuelles	Identification et prise de contact avec les ayants-droits	AN7	1
		Rencontre des propriétaires (contractualisation et accompagnement AFP)	AN8	1
		Diagnostic des parcelles	AN9	1
		Proposition de contrats	AN10	1
		Aide au montage des dossiers	AN11	1
		Suivi de l'instruction	AN12	1
		Aide à la mise en œuvre technique des mesures	AN13	1
		Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins	AN14	1
	Mise en œuvre des mesures hors contrat	Ingénierie financière	AN15	2
		Élaboration de cahiers des charges techniques	AN16	2
		Conduite d'opération	AN17	2
	Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial	Intégration des enjeux du site dans les documents de planification (PLU, SCOT, ...)	AN18	1
		Participation à la démarche d'évaluation des incidences	AN19	1
		Accompagnement de la mise en œuvre d'une Association Foncière Pastorale (AFP)	AN20	1
	Coordination, réalisation de synthèse et du bilan	Bilan et évaluation des actions et des contrats	AN21	1
		Préparation et animation du comité de pilotage	AN22	1
		Coordination des avis techniques	AN23	1
		Mise à jour du DOCOB	AN24	1
		Rédaction des comptes-rendus	AN25	1